

### **PUBLIC CONCERNE :**

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Ce module est destiné à toute personne étant amenée à utiliser un engin de chantier.

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde aux critères suivants :

- **Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la des consignes ou autres.**
- **Bénéficier d'une aptitude médicale**
- **Être titulaire de l'AIPR opérateur (recommandé)**

### **PREREQUIS :**

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde au(x) prérequis suivant(s) :

- Être majeur

### **PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP :**

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.

### **DUREE ET PLACES DISPONIBLES :**

Nombre de jour et d'heures : 2 à 5 jours soit 14h à 35h  
Horaires : 8h30 – 12h30 / 13h30 -16h30  
12 personnes maximum

### **PROFIL DE L'INTERVENANT :**

Formateur salarié AMG.Formations ou formateur indépendant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

### **MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES :**

- Salle de formation adaptée.
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

### **TARIF - LIEU DE STAGE – DELAI D' ACCES :**

Tarif Intra entreprise : nous consulter  
En centre de formation AMG.Formations

### **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :**

Les participants doivent apporter leurs propres équipements de protection individuelle

- Gilet haute visibilité
- Casque avec jugulaire
- Chaussure ou botte de sécurité

### **CONDITIONS DE REUSSITE :**

Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.

Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.

Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.

**Votre contact : Mr Adel GHIDHAOUI**  
Tel : 06 51 89 57 95  
[contact@amg-formations.com](mailto:contact@amg-formations.com)

### **Objectifs :**

A l'issue de cette formation, les participants devront :

- connaître la recommandation R482, les devoirs et responsabilités des conducteurs d'engins de chantier,
- être capable d'effectuer les vérifications avant l'utilisation et les opérations d'entretien de premier niveau, du ou des engins concernés
- maîtriser la conduite en sécurité, du ou des engins de chantier concernés,
- pouvoir rendre compte des anomalies et des difficultés rencontrées dans l'exercice de ses fonctions,
- obtenir son **CACES®**, dans la ou les catégories concernées.

### **Contenu du stage :**

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations.

### **Formation théorique :**

- règlement et textes de la recommandation r482
- les accidents du travail et risques divers, les acteurs de la prévention
- classification des engins de chantier avec les obligations réglementaires
- technologie des différents organes de sécurité
- prise de poste et vérifications journalière
- règles et consignes de conduite en sécurité, stabilité des engins de chantier
- travaux de terrassement, levage de charges , levage et transport de personnes
- gestes de commandement, signalisation (balisage) sur chantier et sur voie publique, fin de poste

### **Formation pratique:**

- la prise de poste et les vérifications journalières
- examen d'adéquation avec le travail effectué (matériel et environnement)
- circulation sur différents types de parcours (espace large ou encombré)
- montée et descente sur porte engin\* - Charger une unité de transport
- Effectuer une opération de déblai / remblai
- Réaliser une tranchée – Approcher un talus
- terrassement\*\* - Préparation à l'arrimage – Travaux de base
- respect des consignes pour une conduite en sécurité, fin de poste

### **Modalités d'évaluation de la formation et validations des acquis :**

- **Test CACES®** comprenant un examen théorique et un examen. **Testeur certifié est AMG FORMATIONS** certificat INRS N° D-613-01
- Contrôle continu pour la partie pratique
- Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.
- Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.
- Une attestation de fin de formation sera remise au participant précisant s'il a acquis ou non les compétences visées.
- Une feuille d'émargement attestant de la réalisation sera délivrée à l'employeur.
- **Un CACES® (Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité)** sera délivré par l'organisme testeur au stagiaire qui aura participé à l'ensemble de la formation et **satisfait aux tests** théoriques et pratiques.